



CC du Pays du Grand Fougeray (Siren : 243500709)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Grand-Fougeray
Arrondissement	Redon
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Alain DAVID

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Auditoire de Justice
Numéro et libellé dans la voie	25, place de l'Eglise
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35390 GRAND FOUGERAY
Téléphone	02 99 08 44 80
Fax	02 99 08 44 89
Courriel	cc-grand-fougeray@wanadoo.fr
Site internet	www.cc-grand-fougeray.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 560
-----------------------------	-------

Densité moyenne 43,50

Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Grand-Fougeray (213501240)	2 434
35	La Dominelais (213500986)	1 311
35	Sainte-Anne-sur-Vilaine (213502495)	1 011
35	Saint-Sulpice-des-Landes (213503162)	804

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <p>- Hydraulique</p> <p>- Aménagements hydrauliques : études et travaux d'entretien des cours d'eau (hors périmètre d'intervention du SAGE et du Syndicat de la Chère). - Protection de la ressource en eau, études de bassin versant et travaux consécutifs :</p> <p>a. Amélioration de la qualité des eaux superficielles. b. Entretien et réhabilitation des cours d'eau. c. Sauvegarde et mise en valeur des zones humides. d. Participation à la lutte contre les inondations. e. Engagement d'un partenariat avec les structures de pêche pour la restauration et la valorisation du patrimoine piscicole. f. Aménagements paysagers et mise en valeur de la vallée de la Chère. g. Luites collectives contre les nuisibles. h. Organisation de la concertation entre les acteurs du bassin versant.</p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p>Création, réalisation, mise en place et gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C) afin d'assurer le contrôle de conception, le contrôle de réalisation, le contrôle de bon fonctionnement et le contrôle de bon entretien des installations d'assainissement autonome sur l'ensemble du territoire communautaire.</p> <p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>Elimination, valorisation, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, ainsi que gestion et exploitation de la déchetterie intercommunale destinée à recevoir les déchets banaux des ménages, les déchets ménagers spéciaux, ainsi que les déchets banaux des artisans et commerçants, à l'exception des déchets inertes et déchets spéciaux des artisans et commerçants, ainsi qu'à l'exclusion de tous déchets industriels banaux et spéciaux.</p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>Création, réalisation, aménagement, extension, entretien et gestion de la station d'épuration intercommunale dite « des 4 Routes ».</p> <p>- Lutte contre les nuisances sonores</p> <p>Opérations contribuant à la lutte contre la pollution des eaux ou de l'air, des nuisances sonores dans le cadre de démarches partenariales tendant à accompagner les politiques de l'Etat, de la Région ou du Département.</p> <p>- Qualité de l'air</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p>Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : - Contractualisation de chartes intercommunales de l'environnement. - Etudes globales du territoire portant sur la protection et la mise en valeur de l'environnement et les économies d'énergie en lien avec le développement durable. - Réalisation des travaux de plantation et entretien des haies bocagères s'inscrivant dans le cadre de chartes de territoire. - Aménagement foncier et réorganisation foncière.</p>

Sanitaires et social

- Action sociale

domaine social : - Construction, aménagement, extension, entretien et gestion d'une crèche d'intérêt communautaire c'est-à-dire accueillant les enfants des salariés des entreprises et des résidents du territoire intercommunal. - Construction, aménagement, extension, entretien et gestion d'une structure d'accueil ou foyer de vie pour adultes handicapés vieillissants à Saint Sulpice des Landes. - Garantie d'emprunt auprès des organismes assurant la réalisation du foyer de vie pour adultes handicapés vieillissants à Saint Sulpice des Landes. - Lutte contre l'exclusion sociale par la mise en œuvre d'actions en faveur d'un public défini, pouvant intervenir dans le cadre de contrat ou de convention, d'actions d'insertion ou d'aide à la recherche d'emplois. - Gestion d'un accueil de loisirs pour mineurs. - Actions d'information, mise en place d'actions spécifiques auprès des jeunes. - Gestion de la politique de la petite enfance (relais assistantes maternelles, halte garderie, espace jeux). - Création et gestion d'une maison pluridisciplinaire de santé. Organisation des services de transport à la demande sur délégation du Conseil Général

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Création, réalisation, aménagement, extension, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire : * les Zones d'Activité Economiques (Z.A.E.) dépassant 3 hectares de superficie. * les nouvelles ZAE dites de proximité représentant une superficie comprise entre 1 hectare et 3 hectares. - Aménagement, extension, entretien et gestion du Parc d'Activités des 4 Routes sis à Grand-Fougeray.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Actions de développement économique d'intérêt communautaire : a.Création, réalisation, aménagement, extension, entretien et gestion de structures d'animation, de promotion, de recherches de partenaires et d'aide en faveur de l'emploi. b.Construction, acquisition et gestion d'immeubles (bâtiments relais, bâtiments en blanc, pépinières d'entreprises, etc.).

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

domaine culturel : - Organisation, soutien à des actions et événements culturels d'intérêt communautaire : a.Comice agricole. b.Fête médiévale. c.Cinéma en plein air. d.Spectacles pour la petite enfance. e.Evénements valorisant le site de la tour Dugesclin. f.Evénements à caractère exceptionnel. - Constitution d'un parc de matériels itinérants pour mise à disposition des communes membres et des associations locales du ressort de l'E.P.C.I (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) pour leurs actions et manifestations culturelles.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace : - Elaboration, modification, révision du Schéma de Cohérence Territoriale (S.CO.T) et du schéma de secteur.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Consultation en vue d'une harmonisation des Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U) et des Cartes Communales (article L. 123.8 du Code de l'Urbanisme).

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Création, réalisation, aménagement, modification et gestion de Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C) d'intérêt communautaire : * les Zones d'Aménagement Concerté économiques dépassant 3 hectares de superficie. * les nouvelles ZAC dites de proximité représentant une superficie comprise entre 1 hectare et 3 hectares.

- Constitution de réserves foncières

- Réalisation de réserves foncières dans le cadre de l'exercice des compétences communautaires.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire : - Réalisation des travaux de création, d'amélioration et d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (emprise et dépendances), définie en annexe au présent arrêté, qui dessert les zones d'activités économiques dont elle assure la gestion, et pour la réalisation de leur raccordement aux routes communales et départementales.

Développement touristique

- Tourisme

domaine touristique : - Création, aménagement, extension, entretien et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : a. Halte nautique à Sainte Anne sur Vilaine. b. Circuits pédestres et sentiers d'interprétation. c. Signalétique touristique. d. Equipements touristiques nécessaires à la valorisation du patrimoine et au développement touristique. e. Circuits vélo. f. Point info tourisme. - Accueil, information, promotion du territoire, politique de développement touristique, actions de développement touristique d'intérêt communautaire : a. Contribution à l'aménagement et au développement de l'offre touristique. b. Organisation de la production et de la valorisation de l'offre touristique. c. Animation touristique locale. d. Accueil et information touristique. e. Promotion de l'offre touristique et commercialisation. f. Observation de l'économie touristique locale.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Elaboration des programmes locaux de l'habitat : études et mises en œuvre du programme d'actions.

- Politique du logement social

Politique du logement social et opérations d'intérêt communautaire en faveur des personnes défavorisées. - Garantie d'emprunt auprès des organismes intervenant sur le logement social.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Actions pour l'amélioration de l'habitat : favoriser toutes opérations de rénovation ou d'amélioration de l'habitat dans le cadre d'actions concertées du type opération programmée d'amélioration de l'habitat, programme social thématique, programme d'intérêt général.

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Aide à la rénovation des façades des commerces.

Autres

- Acquisition en commun de matériel

Acquisition du matériel technique et de voirie en commun pour mise à disposition gratuite de ces matériels aux communes membres, ainsi que location à d'autres collectivités territoriales.

- Gestion d'un centre de secours

incendie : - Construction d'une caserne des pompiers, sise Route de Rennes à Grand-Fougeray, sur délégation de maîtrise d'ouvrage de l'autorité compétente. - Versement au profit du S.D.I.S du contingent annuel d'incendie. - Les équipements existant à ce jour dans les communes membres continueront à être gérés et entretenus par les collectivités qui en ont la propriété dans le cadre de la convention de transfert les liant au S.D.I.S.

- NTIC (Internet, câble...)

Compétence facultative « Très Haut Débit » Conformément à l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales : - Etablissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées, - Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée. Compétence facultative « Technologies de l'Information et de la Communication » - Contribuer au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et de l'administration électronique sur le territoire, notamment par l'adhésion au syndicat mixte e-megalis Bretagne.

- Autres

- Création et gestion d'un Système d'Information Géographique (S.I.G). - Contractualisation de chartes intercommunales d'aménagement et de développement. - Réalisation des études définissant les Zones de Développement Eolien (Z.D.E). clauses générales : - Adhésion à tout organisme E.P.C.I (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) dans le cadre de l'exercice des compétences communautaires. - Mise à disposition des personnels communautaires dans le cadre du principe de bonne organisation des services.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin versant de La Chère (254400237)	SM fermé	43 434
35	SM DU SCOT DU PAYS DE REDON ET VILAINE (200005981)	SM fermé	83 893
35	SMICTOM DES PAYS DE VILAINE (253500862)	SM fermé	82 707

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)